



Indian and Northern
Affairs Canada

Affaires indiennes
et du Nord Canada



Se prendre en main

Programme d'action pour les collectivités autochtones et
nordiques du Canada (PACAN)

*Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre et
promouvoir le développement durable dans les collectivités
autochtones et nordiques*

Novembre 2005





I. Le changement climatique

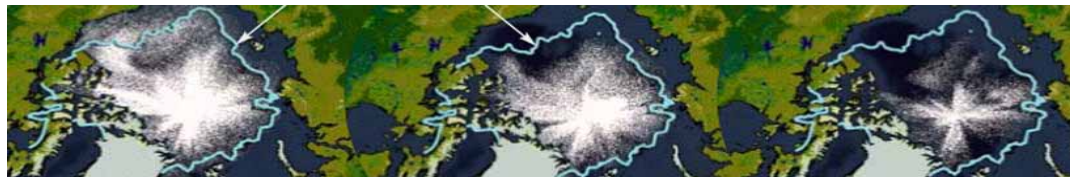
Le changement climatique et ses effets concrets sur les collectivités autochtones et nordiques

Les peuples autochtones et les collectivités nordiques du Canada tiennent beaucoup à la terre où ils vivent. Ils sont profondément sensibles au passage des saisons. La terre leur procure les moyens de subsistance pour leur vie collective et leur développement économique et elle représente un lien essentiel avec leur patrimoine culturel divers.

Un nouvel obstacle important pour les peuples autochtones et les collectivités nordiques est en voie d'émerger, soit le changement climatique mondial. Il existe de plus en plus de preuves scientifiques que le changement climatique pourrait avoir des effets dramatiques sur les peuples autochtones et les collectivités nordiques.

- Les effets les plus remarquables se produisent dans les régions nordiques et sur les hauteurs
- Les routes de glace durent moins longtemps l'hiver
- Le pergélisol se détériore
- La glace de l'océan Arctique s'amincit
- Les habitudes de migration de la faune sont en voie de changer
- Le niveau et la qualité de l'eau ne sont plus les mêmes
- Le climat est plus imprévisible et les phénomènes climatiques extrêmes augmentent

Ces changements climatiques auront d'énormes effets nuisibles sur les écosystèmes, qui sont le fondement des moyens de subsistance et de la culture des collectivités autochtones et nordiques. En outre, la forêt boréale est très vulnérable aux phénomènes climatiques, ce qui pourrait engendrer des menaces nouvelles et encore plus dramatiques pour les insectes, les maladies, les incendies, ainsi que la concurrence d'autres espèces.



©2004, ACIA/ CARTE ©Clifford Grabhorn

Des modèles informatiques indiquent comment l'étendue de la glace de mer en septembre, déjà en voie de rétrécissement, devrait se rétrécir encore plus rapidement dans l'avenir. La première illustration montre à quel point la glace pourrait se rétrécir d'ici 2030, celle du milieu indique ce qui pourrait rester d'ici 2060 et la dernière montre le déplacement de la glace de mer qui pourrait se produire d'ici 2090.

Pour les raisons ci-dessus, le gouvernement du Canada a déterminé que les peuples autochtones et les collectivités nordiques doivent faire partie intégrante de la stratégie du Canada relative au changement climatique. Il est essentiel que les peuples autochtones et les collectivités nordiques aient la connaissance, la capacité et les outils nécessaires pour en arriver effectivement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à s'adapter concrètement au changement climatique. À cette fin, le gouvernement du Canada a établi en 2003 le Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques (PACAN).

Le présent rapport fait état de certaines réalisations importantes du programme dans ses deux premières années.

Le **PACAN** est une initiative qui est dans le prolongement de l'expérience favorable du Programme sur le changement climatique visant les Autochtones et les habitants du Nord (PCCAHN), qui a existé de 2001 à 2003. Le PACAN constitue un partenariat national sous la direction d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), en collaboration avec Ressources naturelles Canada (RNC) et de plusieurs autres partenaires. Le PACAN vise essentiellement à mobiliser les collectivités autochtones et nordiques dans les provinces et les territoires pour qu'elles deviennent des partenaires actifs dans la réduction des émissions de GES en vue de promouvoir le développement durable.



II. Le PACAN : les collectivités avant tout

Un sentiment d'appartenance

L'importance de la collectivité dans le PACAN est primordiale pour plusieurs raisons importantes. En premier lieu, les peuples autochtones et les collectivités nordiques ont un profond sentiment d'appartenance à leur collectivité. En deuxième lieu, ce sont les chefs, le conseil de bande et les anciens qui prennent collectivement les décisions. En troisième lieu, la consommation d'énergie (l'électricité et le combustible) est étroitement associée aux structures de la collectivité, à son infrastructure et à ses habitudes de consommation. En quatrième lieu, le PACAN vise à réduire les émissions de GES par des activités et des projets qui favorisent le développement économique et qui procurent des avantages sociaux à la collectivité. Enfin, comme le PACAN favorise le développement durable, il faut nécessairement que les programmes et les mesures visant à réduire les émissions de GES soient enracinés dans la collectivité.



Le hameau inuit de Grise Fjord, île Ellesmere, Nunavut, Canada

L'importance du partenariat avec les collectivités dans le PACAN

Le PACAN collabore avec les collectivités sur plusieurs plans depuis la définition de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables jusqu'à leur mise en œuvre. Par exemple :

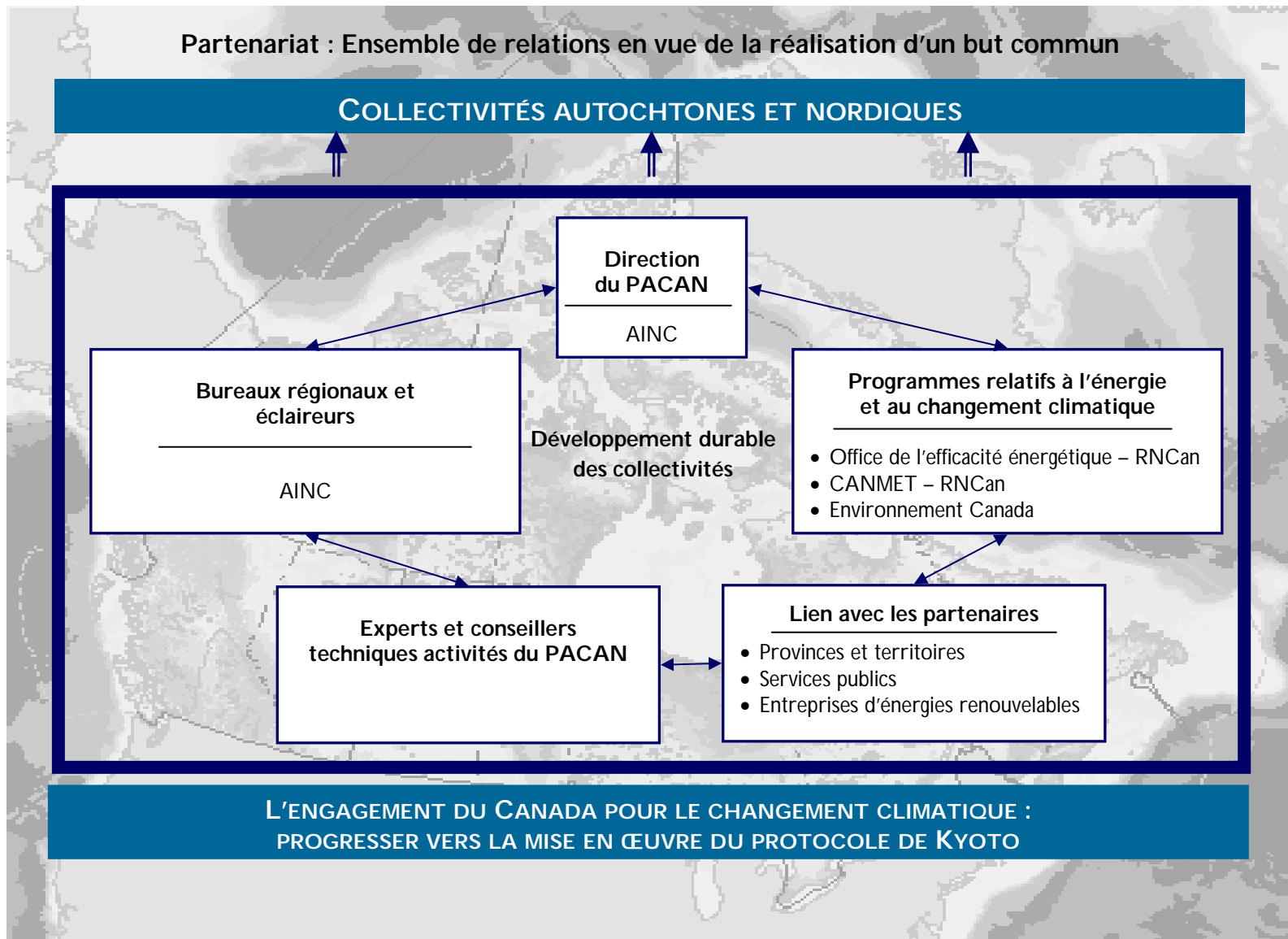
- Le PACAN cherche avant tout à aider les collectivités à acquérir des capacités d'agir relativement au changement climatique.
- Les éclaireurs du PACAN, et ses ressources à la fois sur l'Internet et sous la forme de trousse d'outils, sont à la disposition des collectivités sur place pour des activités et des projets qui contribuent à la réduction des émissions de GES.
- Grâce à un processus d'examen rigoureux et approfondi, le PACAN peut contribuer aux projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables dans les collectivités de façon à réduire les émissions de GES et à procurer des avantages économiques et sociaux.

Le PACAN est essentiellement un carrefour pour le partenariat qui favorise la collaboration sur les mesures en matière de changement climatique entre le gouvernement fédéral et les collectivités autochtones et nordiques, avec la participation du gouvernement provincial et du gouvernement territorial, des services publics, des entreprises d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, et d'autres intervenants. Le PACAN procure aussi un guichet unique à tous les programmes climatiques de RNCAN et il cherche à établir des solutions semblables avec d'autres ministères.

Un rôle de chef de file pour le changement climatique dans les collectivités autochtones et nordiques

Le PACAN veut rehausser la capacité des chefs de file des Premières nations et des collectivités nordiques à définir des projets et à agir en matière de changement climatique. Il s'agit des chefs, des anciens, des membres des conseils de bande et d'autres figures de proue dans la collectivité qui ont besoin de connaissances, d'idées, de réseaux et de soutien pour élaborer et mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Le PACAN est arrivé à cette fin en travaillant avec des organismes techniques autochtones, c'est-à-dire en leur offrant de l'information, des outils sur l'internet, des programmes de formation, ainsi que des cours et des conférences ciblés qui les ont aidés à prendre ce rôle de chef de file.

III. Un partenariat pour l'action en matière de changement climatique





IV. Le système de suivi des grands projets énergétiques

Les grands projets énergétiques autochtones et nordiques

Le PACAN a pour but d'améliorer la durabilité à long terme des collectivités autochtones et nordiques par la réduction des émissions de GES. Si les collectivités sont plus dynamiques, plus cohésives et plus vigoureuses, des points de vue social, économique et environnemental, il leur sera plus facile de se développer durablement.

Compte tenu de l'expérience des collectivités et des enseignements tirés, le PACAN a déterminé que la façon la plus efficace d'atteindre les buts du développement durable par la réduction des GES consiste à promouvoir des projets énergétiques modestes, moyens et de grande envergure avec la participation des collectivités autochtones et nordiques. On a établi un groupe de travail sur les grands projets énergétiques (GTGPE) qui comprend des représentants d'AINC et de RNCAN ainsi que des conseillers spécialisés à Ottawa, notamment le Delphi Group, conseiller en changement climatique et en énergies propres. Le groupe collabore étroitement avec les bureaux régionaux d'AINC, avec les éclaireurs du PACAN et avec les collectivités.

Les grands projets énergétiques du PACAN						
Situation et suivi						
Projet proposé	Élaboration du concept	Examen à l'échelon régional	Présentation de la proposition	Examen du projet par le GTGPE	Discussions avec la collectivité	Décision de financement et communication
PN Hupacasath : petite centrale électrique de China Creek, C.- B.	→	→	→	→	→	→
PN Pic River : petite centrale électrique d'Umbata Falls, Ont.	→	→	→	→	→	→
PN Taku : petite centrale électrique d'Atlin, C.- B.	→	→	→	→	→	→
PN Barrenlands : petite centrale électrique de Lac Brochet, Man.	→	→	→	→	→	→
PN Wha Ti : petite centrale électrique, T.N.- O.	→	→	→	→	→	→
North Central Heating Project, Man.	→	→	→	→	→	→
PN James Smith : Centrale moyenne, Sask.	→	→	→	→	→	→

Remarque : La liste ci-dessus comprend un échantillon de projets à l'étude par le GTGPE. De 20 à 30 projets sont à l'étude en tout temps.

Dans une période relativement brève (18 mois), le GTGPE a réussi à approuver une contribution du PACAN aux collectivités autochtones de façon à produire une réduction de plus de 0,1 mégatonne des émissions de GES. Cette année, 60 propositions provenant des collectivités sont à l'étude. Le PACAN prévoit être très actif pour la promotion de projets énergétiques dans les collectivités autochtones et nordiques.

Il exhorte les collectivités à élaborer des idées et des propositions et il les appuie à cette fin. Il examine et analyse les projets en collaboration étroite avec les collectivités et avec les opérations régionales. Les projets énergétiques sont des entreprises relativement nouvelles pour les collectivités autochtones et nordiques et il faut environ quatre ans entre la conception et la décision d'exécution. Au cours de cette période, il faut établir la faisabilité technique du projet, faire une analyse de rentabilité, obtenir des fonds et les autorisations prévues par la réglementation, et ce, avant d'en commencer la réalisation.

Les projets qui favorisent manifestement l'énergie durable, qui ont une bonne probabilité de viabilité commerciale et dont le coût est concurrentiel par tonne de réduction des GES, sont recommandés au comité de gestion PACAN, lequel peut alors y contribuer. Depuis l'adoption de cette orientation pour les collectivités autochtones et nordique au début de 2005, un certain nombre de projets ont été encouragés et examinés. Le tableau à gauche illustre le suivi des projets et des propositions énergétiques financés ou à l'étude.



V. Les bénéfices pour la collectivité



Pond Inlet, Nunavut, Canada

Le PACAN a cherché à aider les collectivités autochtones et nordiques à concevoir, planifier, rénover et améliorer des installations anciennes et nouvelles dans la collectivité en vue de réduire les émissions de GES et d'améliorer l'utilisation de l'énergie.

Ces efforts ont été faits en collaboration avec RNCan dans le cadre d'un certain nombre de grands projets et initiatives.

- En 2004-2005, en collaboration avec le PACAN, le Bureau de l'efficacité énergétique (BEE) a élaboré l'ÉnerGuide pour les maisons (ÉGM) des collectivités autochtones et nordiques. Le PACAN a collaboré à cette initiative car il fallait élaborer un projet pilote pour surmonter les obstacles propres à la rénovation des habitations existantes sur les terres des Premières nations et des Inuits en vue d'en améliorer l'efficacité énergétique, dans les provinces et dans toutes les communautés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Le programme ÉGM pour les collectivités autochtones et nordiques comprend la formation d'un conseiller; de l'aide relativement un certain nombre d'appareils énergiquement efficaces; et divers types d'aide financière qui font partie du programme général ÉnerGuide.

- Le BEE a également élaboré un Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) pour le Canada. Par l'entremise du PACAN, ce programme est mis à la disposition des collectivités autochtones et nordiques, ce qui est une façon de tenir compte des exigences particulières de ces collectivités.
- Pour accélérer le recensement des projets d'efficacité énergétique dans les collectivités autochtones et nordiques, le PACAN a fait l'acquisition d'appareils d'infiltrométrie. Ces appareils servent à fermer de façon étanche un bâtiment pour créer un vide permettant de déterminer les pertes d'énergie, les courants d'air et les infiltrations. Ces appareils servant à mesurer l'efficacité énergétique sont très prisés par les collectivités.
- L'habitation est essentielle à la qualité de vie et à la durabilité des collectivités autochtones et nordiques. La première étape à franchir pour un avenir durable en énergie consiste à réduire la demande d'énergie, ce qui peut le mieux se faire par la rénovation des habitations et des bâtiments actuels, et par la planification et la conception de nouveaux bâtiments qui soient le plus efficaces possible du point de vue de l'énergie. Le PACAN s'est rendu compte qu'il y a beaucoup de travail pour améliorer le parc d'habitations dans les collectivités autochtones et nordiques.

Grâce à son initiative appelée « profils énergétiques de base des collectivités » (PEBC) et à d'autres programmes, le PACAN cherche à trouver des possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments dans les collectivités.



Enfant inuit, Igloodik, Nunavut, Canada

VI. Les émissions de GES : obtenir des statistiques valables

Le PACAN vise essentiellement à réduire les émissions de GES dans les collectivités autochtones et nordiques. C'est sur quoi il doit rendre des comptes. À cette fin, il a cherché à déterminer comment, compte tenu de la consommation d'énergie et des sources d'énergie, les collectivités autochtones et nordiques peuvent également améliorer leur durabilité. Les statistiques sont importantes et, en fin de compte, le PACAN vise essentiellement à réduire les émissions de GES.

Le PACAN a cherché à réduire les émissions de GES d'un certain nombre de façons. Dans toutes les activités de planification des efforts en matière d'efficacité énergétique, de suivi éolien, d'élaboration des grands projets énergétiques, etc., il faut déterminer les possibilités de réduction des émissions de GES. On a cherché à utiliser les normes et les outils actuels comme le **RETSscreen** de RNCAN. Il faut aussi que les projets fassent l'objet de rapports de vérification des GES pour qu'on puisse déterminer s'il y a eu effectivement réduction des émissions.

La cible de réduction des émissions de GES par le PACAN au cours des 10 prochaines années est de 1,2 mégatonne par année. À ce jour, le programme a réussi à réduire les émissions de 0,1 mégatonne grâce au Groupe de travail sur les grands projets énergétiques et des quantités moindres grâce à des mesures d'efficacité énergétique et à l'acquisition de capacités. Le programme mènera à terme des réalisations importantes au cours des exercices 2005-2006 et 2006-2007. Les principales sources de réduction des émissions de GES devraient être les suivantes:

- les petits, moyens et grands projets énergétiques dans les collectivités autochtones et nordiques qui favorisent les petites centrales électriques, la biomasse et l'énergie éolienne;
- de meilleures usines génératrices diesel, dont des usines de cogénération, dans les collectivités autochtones éloignées;
- des programmes d'efficacité énergétique dans les collectivités éloignées et reliés aux réseaux;
- la production d'énergie éolienne dans les collectivités reliées aux réseaux pour alimenter les grands marchés d'électricité;
- de meilleures pratiques durables pour le transport;
- un meilleur système de gestion pour les principaux marchés hors réseaux, comme ceux de l'Ontario et du Nord.

Le PACAN projette de présenter au cours de l'exercice 2006-2007 un rapport de vérification des émissions de GES, c'est-à-dire de faire état de la réduction des émissions de GES grâce à ses programmes et à ses activités.



Barrage hydroélectrique de la rivière Old Man - Nation Piikani



Habitation Hydro One - PN Fort Severn



Panneau solaire de l'école secondaire d'Alaittuq - Rankin Inlet Alaittuq



VII. Se prendre en main

Si les collectivités autochtones et nordiques réussissent à devenir maîtres de leurs besoins énergétiques, elles seront beaucoup mieux en mesure de se tailler un avenir durable pour elles-mêmes. Voilà l'un des grands principes directeurs du PACAN. Dès le début de l'élaboration du programme, on a déterminé que les collectivités autochtones et nordiques dans tout le pays devaient connaître leurs besoins en énergie, leurs sources d'énergie et leurs options, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

C'est pour cette raison que l'un des principaux éléments du PACAN reposent sur la planification communautaire de l'énergie (PCE). Il s'agit d'une méthode globale et à long terme permettant à tous les intéressés d'examiner les besoins en énergie et les solutions de rechange. Il faut en premier lieu établir son profil énergétique, c'est-à-dire, essentiellement, déterminer comment l'énergie est produite (tant avec l'électricité qu'avec les combustibles) et comment elle est utilisée. Le PACAN a lancé l'initiative nationale sur les profils énergétiques de base pour aider les collectivités dans tout le pays à faire cette planification.

Les bureaux régionaux disposent de fonds et ils sont en mesure de travailler avec les collectivités pour qu'elles bénéficient de cette initiative et qu'elles établissent leur profil énergétique. Les éclaireurs du PACAN jouent un rôle essentiel puisqu'ils contribuent à recenser ces collectivités et qu'ils les aident à faire leur planification communautaire et à établir leur profil énergétique. Les bureaux régionaux élaborent également des propositions de stratégies régionales sur les mesures à prendre en raison du changement climatique.

Lorsque les collectivités établissent leur profil énergétique, elles se rendent compte de quelle façon elles peuvent réduire leurs besoins en énergie et adopter d'autres sources d'énergie et d'autres combustibles. Il s'agit d'un moyen important de promouvoir la réduction des émissions de GES et d'assurer l'avenir des énergies durables.

Le réseau des éclaireurs

Il est complexe et parfois difficile d'amener les collectivités à agir en raison du changement climatique. Les collectivités, surtout les plus modestes, n'ont pas les connaissances, l'expérience et les ressources humaines nécessaires pour surmonter ces difficultés. C'est pourquoi le PACAN a établi un réseau d'éclaireurs d'un bout à l'autre du pays. Il s'agit de personnes ayant des connaissances techniques et une expérience de travail dans les collectivités, qui aident les collectivités à acquérir les capacités nécessaires pour agir en raison du changement climatique, notamment par la définition et l'élaboration de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Les éclaireurs remplissent un rôle très précieux auprès des collectivités et pour les programmes. Ils offrent une expertise et une aide sur place qui sont indispensables pour les collectivités, puisqu'elles peuvent ainsi déterminer les options techniques et les possibilités, obtenir l'approbation des organismes de réglementation, sensibiliser la collectivité, accéder aux marchés des capitaux et prendre leurs propres décisions. Il existe actuellement des éclaireurs dans les dix régions du PACAN, ainsi que deux organismes nationaux:

- Colombie-Britannique
- Alberta
- Saskatchewan
- Manitoba
- Ontario
- Québec
- Région de l'Atlantique
- Yukon
- Nunavut
- Territoires du Nord-Ouest
- Inuit Tapiriit Kanatami
- Assemblée des Premières nations



VIII. L'ÉNERGIE ÉOLIENNE



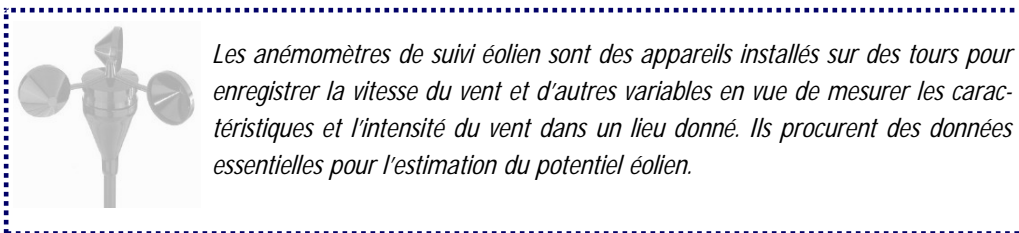
Dans la tradition autochtone, le vent est un symbole de changement, par exemple, le passage d'une saison à l'autre. L'énergie éolienne est aussi en voie de subir des changements radicaux. Grâce aux innovations technologiques, il est maintenant possible de transformer le vent en énergie avec beaucoup plus d'efficacité. Pour les collectivités autochtones et nordiques au Canada, l'énergie éolienne représente une source d'énergie propre et une possibilité de développement économique.

Le PACAN s'est rendu compte de la possibilité de mettre à contribution les Autochtones dans des projets d'énergie éolienne et ce, depuis qu'il a été mis sur pied. Il a reconnu que l'un des points de départ de la participation autochtone dans les projets d'énergie éolienne est le recensement du potentiel énergétique sur les terres autochtones. En 2004-2005, le PACAN a obtenu 15 anémomètres (des appareils de mesure du vent) pour installation dans des collectivités autochtones à l'été et à l'automne de 2005 et après. En collaboration avec son propre réseau dans tout le pays, ainsi que les bureaux régionaux d'AINC et les éclaireurs, le PACAN a recensé les premiers 15 sites à cette fin. Le Centre d'aide à la décision sur les énergies propres de RNCan à Varennes (Québec) a servi de conseiller au PACAN pour le programme de suivi éolien.

Au cours de la prochaine année, les anémomètres procureront des données essentielles pour déterminer le potentiel éolien dans ces collectivités. Ces données représentent un actif qui permettra aux collectivités d'élaborer des projets énergétiques en collaboration avec des entreprises d'énergies renouvelables, des services publics, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et des investisseurs privés.

En 2006-2007, le PACAN prévoit également tenir un concours ouvert pour obtenir les services d'un organisme ou d'un groupe d'organismes, ayant une forte participation autochtone, pour prendre en charge la gestion permanente des anémomètres et en poursuivre l'installation dans d'autres collectivités un peu partout au pays.

Le Programme de suivi éolien du PACAN est un moyen innovateur d'aider les collectivités autochtones à se prendre en main et à obtenir les moyens nécessaires pour devenir des partenaires entiers dans la réalisation de projets d'énergie éolienne dans tout le Canada.



Les anémomètres de suivi éolien sont des appareils installés sur des tours pour enregistrer la vitesse du vent et d'autres variables en vue de mesurer les caractéristiques et l'intensité du vent dans un lieu donné. Ils procurent des données essentielles pour l'estimation du potentiel éolien.

Sites ciblés pour le suivi éolien

Collectivités autochtones et nordiques	Province ou territoire
Nord	
1. Sachs Harbour	• Territoires du Nord-Ouest
2. Holman	• Territoires du Nord-Ouest
Ouest	
1. Kelly Lake	• Colombie-Britannique
2. Rolling River	• Manitoba
3. Swan Lake	• Manitoba
4. Gordon	• Saskatchewan
Est	
1. Inukjuak	• Québec
2. Nemaska	• Québec
3. Beausoleil	• Ontario
4. Big Grassy	• Ontario
5. Wikwemikong	• Ontario



IX. Tirer parti du potentiel de développement économique offert par les mesures relatives au changement climatique

Les collectivités autochtones et nordiques cherchent activement des possibilités d'agir en matière de changement climatique, de réduire les émissions de GES et de promouvoir le développement économique. Le PACAN souscrit à ces buts complémentaires et les appuie, et il fait la promotion du développement économique par la réduction des émissions de GES comme il suit:

- Aider les collectivités autochtones et les groupes d'éclaireurs à acquérir le savoir-faire technique et les ressources humaines nécessaires. Par exemple, depuis la fin de 2004 et tout au long de 2005, le Centre d'aide à la décision sur les énergies propres de RNCAN à Varennes a conçu un ensemble d'ateliers visant l'acquisition de capacités à l'échelle nationale. Beaucoup de gens ont profité de ces ateliers, ce qui met en relief l'importance de ressources humaines bien formées pour tirer parti des possibilités de développement économique.
- L'un des volets importants du groupe de travail du PACAN à l'Administration centrale d'AINC est le programme de développement économique d'AINC et on fait des efforts pour intégrer le développement économique et les objectifs du PACAN afin de favoriser les possibilités. Cette planification préalable des projets s'est révélée très efficace pour l'élaboration des grands projets énergétiques.
- Il existe également de fortes possibilités de promouvoir la création d'entreprises pour la réalisation de projets d'énergies propres de façon à faire progresser les mesures relatives au changement climatique, aux énergies propres et à l'économie. Le PACAN collaborera avec ses partenaires à cette fin.

Liste des participants			
Région	Nom de famille	Prénom	Organisation
Canada	Julian	Maggie	Assemblée des Premières nations (APN) (Éclaireur national)
Canada	Knotsch	Cathleen	Inuit Tapirit Kanatami (ITK) (Éclaireur national)
Alberta	Cardinal	Roger	Région de l'Alberta d'AINC
Alberta	Hammel	Denise	First Nations (Alberta) Technical Services Advisory Group (TSAG) (Éclaireur régional de l'Alberta)
Atlantique	McGuire	Matt	Lennox Island First Nation
Atlantique	Osmond	Simon	Atlantic Policy Congress of First Nation Chiefs Secretariat (Éclaireur régional de l'Atlantique)
Colombie-Britannique	Chartrand	Alex	Région de la Colombie-Britannique d'AINC
Colombie-Britannique	Smith	Roger	Naut'sa mawt Tribal Council (Éclaireur régional de la Colombie-Britannique)
Manitoba	Morgan	Shaunna	Centre for Indigenous Environmental Resources (CIER), Manitoba (Éclaireur régional du Manitoba)
Nunavut	Douglas	Lee	Nunavut Power Corporation
T.N. O.	Fowler	Aleta	Région des T.N. O. d'AINC
Ontario	Byerley	Jamie	Région de l'Ontario d'AINC
Ontario	Glena	Michelle	Ontario First Nations Technical Services Corporation
Ontario	Hay	Bill	Wahta Mohawk First Nation
Québec	Ashini Goupil	Serge	Institut de développement durable des Premières nations du Québec et du Labrador (Éclaireur régional du Québec)
Québec	Moisan	Michèle	Région du Québec d'AINC
Saskatchewan	Jardine	Bryce	Région de la Saskatchewan d'AINC
Yukon	Kirby	Peter	Taku River Tlingit First Nation
Yukon	Murphy	Joleene	White River First Nation (WRFN)

*PACAN – Cours de formation sur les énergies propres et tournée d'étude des projets
5-8 octobre 2004*



X. Traditions nordiques et autochtones – La protection des écosystèmes et des personnes

Les effets du changement climatique et l'adaptation au changement climatique – La consolidation des collectivités

Les effets concrets du changement climatique

Bien que l'objet principal du PACAN soit la réduction des émissions de GES et l'atténuation des effets du changement climatique, les répercussions sur les modes traditionnels de vie et les moyens d'adaptation préoccupent depuis longtemps les collectivités autochtones et nordiques. Elles se demandent de plus en plus comment intégrer les facteurs à la fois d'atténuation et d'adaptation dans leurs décisions.

La nécessité de promouvoir la collaboration au sujet des effets et de l'adaptation

Le PACAN reconnaît que le soutien qu'il procure relativement aux effets du changement climatique et aux mesures d'adaptation est très important pour les collectivités autochtones et nordiques et, de concert avec son prédécesseur, le PCCAHN, il a appuyé les mesures relatives aux effets et à l'adaptation pour les éléments suivants : stratégies de sensibilisation et de communication; élaboration de cadres de gestion de l'adaptation pour le Nord; partenariats avec des organismes autochtones et nordiques relativement aux effets et à l'adaptation; travaux de recherche et d'analyse sur les effets et sur l'adaptation.

Il est essentiel pour bien comprendre les conséquences globales de ce phénomène environnemental et pour préparer ces collectivités vulnérables à s'adapter aux effets du changement climatique à court et à long terme, d'intégrer les collectivités autochtones et nordiques dans les efforts du Canada relativement aux effets du changement climatique et aux mesures d'adaptation.

Une perspective typiquement canadienne sur le changement climatique mondial

Le PACAN signale également qu'il est important de promouvoir la collaboration internationale sur les effets du changement climatique et sur les questions d'adaptation, particulièrement dans le contexte circumpolaire. À cette fin, le PACAN a encouragé et a appuyé des activités qui ont permis aux organisations et aux collectivités autochtones et nordiques du Canada d'établir des réseaux avec leurs contreparties ailleurs dans le monde afin de mieux comprendre le changement climatique et ses répercussions sur les écosystèmes arctiques, ainsi que sur les biosphères, si importantes pour les peuples autochtones.

À la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Montréal en 2005 (CdP 11), le PACAN travaille en collaboration avec Environnement Canada pour présenter la Journée de l'Arctique dans les séances parallèles, afin de démontrer à quel point les négociations sont pressantes et pour illustrer la réalité des changements au Canada. Il favorisera également la participation des Autochtones dans toute une gamme d'activités liées à la CdP.

Le PACAN souhaite essentiellement continuer à atténuer les effets du changement climatique et à réduire les émissions de GES, mais aussi à contribuer à l'intégration des efforts sur les effets et l'adaptation. Cette approche équilibrée facilite les décisions à la fois sur l'atténuation et sur l'adaptation de façon à produire des résultats à l'échelle de la collectivité.



Femme Inuit qui transporte son bébé dans un amautic, Arctic Bay, Île de Baffin, Nunavut, Canada



XI. Un capital pour l'avenir

Réflexion stratégique sur l'énergie durable

Tout compte fait, le PACAN est un programme relativement modeste disposant de ressources limitées. Pour promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les collectivités autochtones et nordiques, le programme tire parti d'autres investissements en capital auprès d'autres collectivités et d'autres sources publiques et privées.

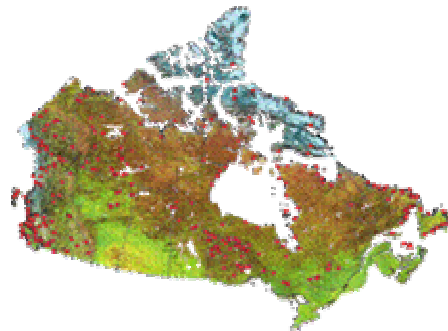
Planification des investissements en capitaux et changement climatique

Il y a un point d'importance cruciale pour l'avenir de l'énergie durable chez les collectivités autochtones et nordiques : il faut mettre en place une meilleure infrastructure pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. À cette fin, au cours de l'exercice 2004-2005, le PACAN a commandé une vaste étude intitulée « Considérations sur les investissements en capital en vue de favoriser l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Ce rapport, préparé par Conseils et vérification Canada, examine comment le PACAN peut collaborer avec AINC pour optimiser l'effet des dépenses en capital par le Ministère et par l'entremise des Premières nations pour réduire les émissions de GES. Essentiellement, l'intégration des facteurs relatifs à l'énergie et au changement climatique dans la planification à long terme des investissements en capital est un volet important de la solution relative au changement climatique pour les collectivités autochtones et nordiques. Le PACAN compte travailler en collaboration avec AINC pour la planification des investissements en capital à long terme.

L'utilisation judicieuse de l'énergie

En outre, le PACAN travaille actuellement en collaboration avec RNCAN pour élaborer une initiative visant l'utilisation judicieuse de l'énergie dans les collectivités autochtones éloignées. C'est que ces collectivités se heurtent à des problèmes tout à fait particuliers. Elles ne sont pas reliées à des réseaux, leurs coûts d'énergie sont très élevés et elles doivent essentiellement compter sur leurs propres moyens pour produire de l'énergie. Le PACAN examine comment des moyens favorisant l'utilisation judicieuse de l'énergie peuvent être mis en place pour les investissements en capital et l'adoption de technologies dans les collectivités non reliées à des réseaux. Il faudrait à cette fin adopter une stratégie intégrée de planification et d'élaboration de programmes afin de réduire la demande par la gestion de la demande, par l'efficacité énergétique, par des systèmes efficaces au diesel (dont des projets de cogénération) et par l'optimisation du potentiel des énergies renouvelables.

Carte nationale des collectivités non reliées à des réseaux



Région	Collectivités	Population
C.-B.	23	3,400
Prairies	13	9,000
Ontario	26	15,000
Québec	20	17,000
T.-N.-L.	8	4,300
Nunavut	27	27,000
T.N.-O.	31	37,000
Yukon	5	1,000
Total	153	113,700

Le PACAN est le seul programme fédéral axé essentiellement sur les collectivités autochtones et nordiques.

Pour en savoir davantage sur le **PACAN**, consulter son site Web www.ainc-inac.gc.ca/clc

Document publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2005

Renseignements:

Leslie Whitby, Directrice, Direction de l'environnement et des ressources renouvelables, tél. : (819) 997-2728,
courriel : whitbyl@ainc-inac.gc.ca

John McEwen, coordonnateur ministériel du PACAN,
tél. : (819) 997-3109, courriel : mcewenj@ainc-inac.gc.ca

Jesse George, gestionnaire, Programme sur le changement climatique visant les Autochtones et les habitants du Nord, tél. : (819) 994-7425,
courriel : georgej@ainc-inac.gc.ca

Photographie : Brian et Cherry Alexander et autres.

